

**19, 20 & 21 JANVIER 2019 – MARTIGUES**

HALLE DE MARTIGUES • SORTIE MARTIGUES FERRIERES • ENTREE GRATUITE

# 31<sup>e</sup> GRAND PRIX D'HIVER AU JEU PROVENÇAL

CAPITALE DE LA BOULE D'HIVER PRÉSENTÉ PAR LA BOULE BLEUE  
DE ST JULIEN LES MARTIGUES AVEC LE SOUTIEN DE LA VILLE DE MARTIGUES**SAMEDI 19 JANVIER****31<sup>ÈME</sup> GRAND PRIX D'HIVER AU JEU PROVENÇAL 3X3  
SOUVENIR CHRISTIAN SERVES****5500 € D'INDEMNITES + FDP 18 € PAR EQUIPE  
(LIMITÉ À 512 EQUIPES)**

**INSCRIPTIONS** : par courrier au siège du Comité Bouliste des Bouches du Rhône – 2 Rue André ISAIA – 13013 MARSEILLE ou sur place au siège du Comité bouliste des Bouches du Rhône du lundi au vendredi de 9h à 16h au 04.91.48.22.24 (espèces possible) dès la mise en circulation des bulletins d'inscription début décembre et jusqu'au mardi 15 janvier 2019 (bulletins d'inscription disponibles dans tous les clubs du 13 et sur 13petanque.fr) POUR VALIDER L'INSCRIPTION indiquer noms et prénoms, N° de licence et le comité et club d'appartenance de chaque joueur, au moins 2 n° de téléphone de 2 joueurs, pas de X sur le bulletin d'inscription.

**LES BULLETINS D'INSCRIPTION QUI NE REMPLIRONT PAS CES CONDITIONS NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE**

(chèques à l'ordre de LA BOULE BLEUE) Retrait des cartons : 8h00 – 9h00 – Début des parties : 9h00 Parties en 11 points jusqu'au quart de finale inclus

**DIMANCHE 20 JANVIER****8h00 : Continuation du 31<sup>e</sup> Grand Prix d'hiver au Jeu Provençal**  
*Reprise des jeux à 13h30 en non-stop jusqu'au quart de finale inclus.***8h30 : Concours OMS 3X3 (partie en 11 points)**  
**700 € d'indemnités + FDP 12 € /équipe**  
**Inscriptions jusqu'au samedi 19 janvier 20h00 sur place**  
**• Retrait des cartons : 7h30 - 8h30 Début des parties 8h30****LUNDI 21 JANVIER****Continuation du 31<sup>e</sup> Grand Prix d'hiver  
au Jeu Provençal****9h00 : Demi finale****15h00 : Finale***NOTA : Pour tous ces concours Licences 2019 obligatoires (avec certificat médical) sous le contrôle de la F.F.P.J.P.**Si un ou plusieurs joueurs de l'équipe n'apparaissent pas comme licenciés 2019 dans la base de données fédérale au plus tard le mardi 15 janvier, le bulletin ne sera pas enregistré, l'équipe ne sera donc pas inscrite Renseignements, informations et liste des inscrits consultables quotidiennement sur le site du Comité Bouliste des Bouches du Rhone (13petanque.fr), les listes d'inscriptions publiées sur le site le jeudi précédent la compétition à 17h00 sera définitive.**Tenues du haut identiques obligatoires à partir des 8e de finale. La direction de ce concours se réserve le droit de modifier le déroulement du concours en cas d'intempéries ou d'évènements exceptionnels. Le remboursement ne pourra être envisagé qu'en cas d'annulation avant le début des parties.**En cas d'accident, les organisateurs déclinent toute responsabilité.**Pour assurer la bonne marche des compétitions, de nouvelles directives ont été données aux arbitres pour faire appliquer strictement le règlement (le cercle, la donnée, la durée, attitude correcte etc...). Tous manquements ou infractions seront sanctionnés, garantissant ainsi le respect des règlements et le respect des adversaires en présence. La Fédération Française, la Ligue PACA comptent sur votre esprit sportif et votre compréhension.*

Délégué F.F.P.J.P. : Patrick GRIGNON

Arbitre officiel : à désigner

**La Provence**